

ASSEMBLEE GENERALE GAMINS-GAMINES 18 SEPTEMBRE 2015

La séance débute à **20h**.

1) RAPPORT MORAL-RAPPORT D'ACTIVITE

L'Association Gamins-Gamines, créée en 2003, a pour but d'organiser des événements (foire à la puériculture, loto des enfants, Halloween,...) permettant de collecter des fonds qui seront ensuite investis dans du matériel ou des activités destinés aux enfants (dons aux écoles, spectacle de Noël, Carnaval...).

L'Assemblée Générale se déroule dans la nouvelle salle des associations, ancienne cantine scolaire de Saint Germain. Monsieur Marcel CHABROL passe saluer les premiers membres arrivés dès 19h30.

Sont présentes à cette Assemblée Générale : **Sabrina NOËL, Fanny ENGEL, Estelle COLLET, Anne-Gaëlle CROQUET, Véronique ANSART-HEROS, Karine Théot, Christine MORA, Sophie GASPARD, Sylvie ROBERT, Caroline LAVALOU, Catherine MELLARE, Mr MELARE, Emmanuelle DO ROSARIO, Laëtitia FAUBERT, Aurélie SCHINDLER, Amandine DOUCHEZ, Magali SERGENT, et Audrey RICORDEAU (arrivée 20h30) soit 18 personnes au total.**

a) Constitution de l'association

i) Les adhérents

L'association existe grâce à ses membres qui s'acquittent de leur cotisation, et grâce aux subventions données par les Mairies de St Germain/Courdemanche et de la CCRSE.

Pour la saison 2014-2015, l'association comptait **44 adhérents, soit 7 de plus** que l'année précédente, avec une **proportion féminine de 63%**.

ii) Le bureau exécutif

Effectif depuis septembre 2014, suite au remplacement de Caroline Lavalou (ex-Catrix), comme secrétaire, par Estelle Collet, et inversement, ainsi que du remplacement de Karine Théot, comme Trésorière adjointe, par Sylvie Robert.

Présidente	Sabrina Noël
Présidente adjointe	Véronique Ansart-Héros
Trésorière	Fanny Engel
Trésorière adjointe	Sylvie Robert
Secrétaire	Estelle Collet
Secrétaire adjointe	Caroline Lavalou

Ce bureau s'est réuni à plusieurs reprises durant cette période, soit en effectif complet, soit en effectif réduit avec pouvoir donné aux membres présents.

b) Opérations réalisées pendant cette période

i) Assemblée Générale Ordinaire en septembre 2014

ii) Manifestations

(1) **Halloween** en octobre 14

- (2) Participation au **Marché de Noël** en novembre 14
 - (3) **Spectacle de Noël** en décembre 14 (participation financière avec des entrées payantes pour les adultes (gratuites pour les enfants) afin de diminuer le coût du spectacle.
 - (4) **Foire à la puériculture** en février 15
 - (5) **Carnaval** en avril 15 (boissons payantes pour la deuxième année)
 - iii) Moyens d'information
 - (1) Depuis septembre 2013, une adresse sur **Facebook** :
<https://www.facebook.com/groups/gaminsgamines/>
 - (2) Depuis mai 2014, un **site internet** : gaminsgamines.jimdo.com
 - iv) Assurance de l'association : reconduction auprès de la GMF.
 - v) Pas de dons aux écoles de Saint Germain et Courdemanche cette année.
- c) Contraintes
- i) Mise en route du nouveau bureau qui a dû prendre ses marques,
 - ii) Obtention des salles pour les manifestations (salle des fêtes pour spectacle de Noël 2015 n'est pas disponible, malgré une réservation 9 mois avant !). Le spectacle se fera donc à la salle des fêtes de Courdemanche. Nous échangeons donc avec la manifestation d'Halloween qui aura lieu à la salle des fêtes de Saint-Germain pour ne pas pénaliser Saint-Germain par rapport au nombre de manifestations habituelles.
 - iii) Participation aux manifestations d'un même noyau d'adhérents qui finit par « s'épuiser ».
- d) Conclusion

Les membres du bureau exécutif considèrent la saison 2014-2015 satisfaisante avec un programme de manifestations en adéquation avec ce qui était prévu, et les contraintes ont pu être surmontées grâce aux efforts de chacun. Une bonne ambiance est à souligner grâce aux liens d'amitié entre les différents membres de l'association.

2) RAPPORT FINANCIER

L'association a deux comptes :

- Compte courant
- livret

Evolution des charges (dépenses) et des produits (recettes) :

- a) Les manifestations
- i) **la manifestation la plus coûteuse (principale dépense) : le Spectacle de Noël.**
 - Un « bug » dans le prix d'entrée pour adulte qui a été imprimé 3euros au lieu de 2 euros.
 - Mais aussi les papiers d'information du spectacle qui n'a pas été distribué à une classe entière à Saint-Germain (Mme Croton).
 - Le prix du spectacle était moins cher (650euros le spectacle de marionnettes, et 850euros le spectacle du chanteur).

- CONCLUSION : par rapport à l'année précédente, il y a eu 16% de perte financière en moins pour cette manifestation.
- ii) **La manifestation la plus rentable : la foire à la puériculture.**
 - par rapport à l'année précédente, la recette a augmenté de 21.5%.
 - Explications : nous avons rajouté une rangée de tables, forte fréquentation de visiteurs et forte consommation à la buvette.

Question : reste-t-on sur les mêmes tarifs en 2016 (3euros la table 5euros les 2) ?

Remarques sur les manifestations :

- Pour la **fabrication du Bonhomme Carnaval**, Estelle COLLET a racheté de la peinture en mars 2015.
- Pour le **Marché de Noël**, Estelle COLLET avait donné l'idée de fabrication par les enfants de bâtons de pluies, à vendre lors de la manifestation (AG sept2014) : à faire en 2015 ?
- Concernant la **foire à la puériculture**, Sabine LEFEBVRE avait proposé de demander, à la Mairie de Saint-Germain, la nouvelle salle des associations, en plus de la salle des Fêtes, pour placer les exposants, avec un parcours pour les visiteurs. A demander ou salle des fêtes suffisante ?

b) Les subventions

La principale source de revenus : les **subventions** attribuées par les Mairies, en fonction du nombre d'adhérents et du nombre de manifestations organisées.

Pour 2015, les subventions ont augmenté de 20% (augmentation de 571 à 800euros pour SG, toujours 200euros pour Courdemanche), car :

- plus d'adhérents et fonction du budget mairie accordé aux associations,
- et mairie de SG a augmenté sa subvention (800euros) pour inclure la participation de l'association aux frais du Marché de Noël (qui est maintenant géré par les associations du village, et non plus par la mairie).

REMARQUE : cette année, nous avons refait une **demande de subventions auprès de la CCRSE** en juillet 15. En 2014, nous avons touché **208euros** de subventions de la part de la CCRSE.

c) Cotisations

- i) Augmentation du minimum de cotisation : 1 à **2euros** par personne (depuis sept2014).
- ii) 19% d'adhérents en plus cette année (44 personnes au lieu de 37 personnes), et 167% en plus de cotisations (183euros au lieu de 68.5euros)

d) Assurance

Règlement d'assurance pour 2015 auprès de la **GMF jusqu'en mai 2016**, pour un montant de **84.29euros**.

e) Les fournitures (boissons, papier, café, tasses, sucre)

Le budget fournitures a augmenté de 11% (208.47euros au lieu de 187.56euros l'année précédente) : car en plus des frais habituels (boissons, bonbons, café...) il y a eu :

- Renouvellement du stock de peinture pour Carnaval,
- Achat de papier pour imprimer les affiches des manifestations,
- Banderole aux couleurs de l'association fabriquée par Estelle Collet,
- il a fallu prendre en charge des frais pour le Marché de Noël que la commune payait les années précédentes (goûter, orgue de barbarie),
- l'association a acheté une gerbe de fleurs pour l'enterrement de Carole Borgnard, membre de l'association,

f) Le compte de résultats

Autant le **compte de résultats de 2013-2014** était **déficitaire (-883.38euros)** suite aux donc faits aux écoles de Saint-Germain et de Courdemanche (2x500euros), autant le compte de résultats de 2014-2015 est **positif** : $2094.70-970.92=$ **1123.78euros**.

Donc : l'association dispose de la trésorerie nécessaire à son fonctionnement, avec au **01/09/2015** la somme de **2607.09 euros** sur le compte courant, et de **1086.43euros** sur le livret.

3) PLANNING MANIFESTATIONS 2015-2016

2015

- **Septembre** :
- **Octobre** :
-Participation à l'**open international de chiens de troupeaux** les 10-11/10/15 : **chamboule-tout+pêche à la ligne+maquillage (Anne-Gaëlle)**
-Boum d'**Halloween** 31/10/15 à la salle des fêtes de Saint-Germain.
- **Novembre** : **Marché de Noël** (jeu des enveloppes) 28-29/11/15 : lots à rechercher.
- **Décembre** : **Spectacle de Noël** 06/12/15 à la salle des fêtes de Courdemanche.

2016

- **Janvier** : probablement réunion (bilan fin 2015) pour la **galette des rois** (date non fixée encore).
- **Février** : **Foire à la puériculture** (il faut appeler maintenant pour réserver la salle, et date sera selon les disponibilités de la salle des fêtes).
- **Mars** : préparation du **bonhomme carnaval** (à fixer en janvier avec réservation de la salle des associations).
- **Avril** : **Carnaval** dans petit square de Toisley (généralement 1^{er} week-end d'avril).
- **Mai** : rien
- **Juin** : rien
- **Juillet** : rien
- **Août** : rien
- **Septembre** : AG 2016

4) QUESTIONS DIVERSES :

Pas de questions.

5) VOTE DE REMPLACEMENT DU TIERS DU BUREAU :

Les membres du bureau aux postes de présidente (Sabrina NOËL) et de présidente adjointe (Véronique ANSART-HEROS) souhaitent laisser leurs fonctions.

Sophie GASPARD se présente au poste de présidente, et toutes les personnes présentes votent **pour**.

Anne-Gaëlle CROQUET se présente au poste de présidente adjointe, et toutes les personnes présentes votent **pour**.

Le **nouveau bureau** devient donc :

Présidente	Sophie GASPARD
Présidente adjointe	Anne-Gaëlle CROQUET
Trésorière	Fanny ENGEL
Trésorière adjointe	Sylvie ROBERT
Secrétaire	Estelle COLLET
Secrétaire adjointe	Caroline CATRIX

Il devra être déclaré dans les **3 mois** qui suivent cette Assemblée Générale à la **préfecture de l'Eure** par une « **déclaration de modification des dirigeants de l'association** », en remplissant un formulaire **cerfa n°13971*03**.

6) POT DE L'AMITIE

Un pot est organisé pour terminer cette Assemblée Générale, qui s'achève à **23h**.

Sophie GASPARD, Présidente

Fanny ENGEL, Trésorière

Estelle COLLET, Secrétaire